

Guide d'enquête d'un accident du travail

Un accident est survenu dans votre entreprise. Pour vous permettre d'agir suite à cet accident et de mettre en place des actions correctives afin qu'il ne se reproduise pas, la première étape est d'enquêter sur les circonstances de cet accident et de recueillir tous les éléments qui ont amené à sa survenance.

Ce recueil doit se faire le plus tôt possible après l'accident. Vous devez vous rendre sur place, recueillir tous les témoignages (victime, collègues, hiérarchie, entreprise extérieure éventuelle...) et établir une description précise des événements qui se sont déroulés avant, pendant et après l'accident. Vous devez rechercher les éléments habituels et inhabituels.

Pour se faire, vous pouvez utiliser ce guide qui est organisé autour des 5 rubriques suivantes :

- **Organisation du travail** : les causes liées à l'organisation du travail, sa préparation, la coordination des intervenants et les méthodes de travail mises en œuvre au moment de l'accident
- **Milieu - Environnement de travail** : les causes liées à l'environnement de travail dans lequel se sont déroulés les événements (espaces de travail, environnement physique, zones de circulation...) et qui ont pu contribuer à la survenue de l'accident
- **Tâche** : les causes liées à la tâche elle-même
- **Produits et matériels utilisés** : les causes liées aux matériels, moyens technologiques, outils, matériaux, produits utilisés au moment de la survenue de l'accident
- **Victime** : les causes liées à la maîtrise qu'avait la victime du travail à réaliser.

L'ensemble des causes identifiées vous permettra de décrire l'accident et de compléter l'outil « Agir suite à un accident du travail ». Pour chacune des causes retenues, vous pourrez alors sélectionner des mesures correctives pour établir un plan d'actions afin que cet accident ne se reproduise pas. Vous pourrez ensuite le télécharger.

Sommaire

Guide d'enquête d'un accident du travail.....	1
Contexte de l'accident.....	2
Organisation du travail.....	3
Milieu - Environnement de travail	4
Tâche	6
Produits et matériels utilisés.....	9
Informations relatives à la victime.....	12

NB : Des ressources vous sont proposées dans chaque rubrique, disponibles sur le site internet www.inrs.fr

Contexte de l'accident

Date de l'accident :

Heure :

Lieu :

Date de l'enquête :

Décrivez ici les détails concernant l'accident : nature de l'accident, circonstances ...

Organisation du travail

Recherchez les causes directement liées à la survenue l'accident en lien avec l'organisation du travail, sa préparation, la coordination des intervenants et les méthodes de travail mises en œuvre au moment de l'accident.

Les ressources à votre disposition pour cette rubrique sont les suivantes :

["ED 126 - Constituer des fiches de poste - Fiche pratique de sécurité"](#)

[Démarche de formation et d'information : ce qu'il faut retenir](#)

["ED 6298 - La formation à la sécurité - Obligations réglementaires et recommandations"](#)

["ED 941 - Intervention d'entreprises extérieures - Aide-mémoire pour la prévention des risques"](#)

[L'essentiel sur les violences externes](#)

- 1/ Le travail avait-il été préparé ?
- 2/ La victime ou l'équipe gérait-elle un imprévu ou un problème ?
- 3/ Les consignes pour effectuer le travail en sécurité ont-elles été données ?
- 4/ La tâche a-t-elle été effectuée sans les autorisations/habilitations nécessaires (électrique / conduite) ?
- 5/ L'échange d'informations avec l'encadrement ou entre les salariés a-t-il été suffisant ?
- 6/ La victime était-elle en déplacement ou en intervention dans une autre entreprise ?
- 7 / La coordination SPS des intervenants était-elle prévue (chantier BTP) ?
- 8 / Une entreprise extérieure intervenait-elle dans vos locaux au moment de l'accident ?
- 9/ La victime a-t-elle été confrontée à une agression, à de la violence ?
- 10 / Comment étaient le rythme et la charge de travail au moment de l'accident ?

Vos observations :

Milieu - Environnement de travail

Recherchez les causes directement liées à la survenue l'accident en lien avec l'environnement de travail dans lequel se sont déroulés les évènements (espaces de travail, environnement physique, zones de circulation...) et qui ont pu contribuer à la survenue de l'accident.

La victime a-t-elle fait une chute ? Si non, passez à la page suivante.

Les chutes sont une des principales causes d'accidents du travail. Elles peuvent avoir des conséquences graves, parfois même fatales. Pour plus d'informations :

[Chutes de hauteur : ce qu'il faut retenir](#)

[Chutes de plain-pied : ce qu'il faut retenir](#)

- 1/ Les équipements de protection contre le risque de chutes de hauteur étaient-ils manquants (filets, garde corps, harnais ...) ?
- 2/ L'échafaudage utilisé pour travailler en hauteur était-il défectueux ?
- 3/ L'équipement utilisé pour accéder en hauteur était-il défectueux ou inadapté (escabeau, échelle ...) ?
- 4/ La victime était-elle formée à l'utilisation des équipements/matériels pour le travail en hauteur ?
- 5/ Les équipements de protection contre le risque de chute de hauteur étaient-ils abimés ou non conformes ?
- 6/ La victime a-t-elle fait une chute depuis un véhicule (depuis la cabine, un marchepied, une benne, une citerne, le plateau d'une remorque) ?
- 7/ La victime a-t-elle fait une chute de plain-pied (glissade, trébuchement ...)
- 8/ La victime a-t-elle fait une chute dans le vide (quai, fosses, escaliers...) ?

Vos observations :

Les autres causes proposées concernant l'environnement de travail :

Les ressources à votre disposition pour cette rubrique sont les suivantes :

["ED 975 La circulation en entreprise"](#)

[Electricité statique : ce qu'il faut savoir](#)

[Espaces confinés : ce qu'il faut retenir](#)

[Atmosphère explosive : ce qu'il faut retenir](#)

- 1/ Les salariés sont-ils exposés à des risques de collisions (piétons/véhicules/engins) lors de leurs déplacements ?
- 2/ L'accident est-il lié à un problème d'éclairage ?
- 3/ L'accident a-t-il eu lieu dans une chambre froide ?
- 4/ Le travail était-il effectué dans un espace confiné (puits, fosses, conduites, citernes, caves...) ?
- 5/ Le travail était-il effectué en extérieur, dans des conditions météorologiques dégradées (vent, pluie, neige...) ?
- 6/ La victime intervenait-elle sur la voie publique (route et ses abords), à l'extérieur de son véhicule ?
- 7/ L'accident est lié à un départ de feu (travaux par point chaud, incendie, explosion) ?

Vos observations :

Tâche

Recherchez les causes directement liées à la survenue l'accident qui concernent la tâche elle-même.

La victime a-t-elle été électrisée ou électrocutée ? Si non, passez à la page suivante.

La prévention du risque électrique repose, d'une part, sur la mise en sécurité des installations et des matériels électriques et, d'autre part, sur le respect des règles de sécurité lors de leur utilisation ou lors d'opération sur ou à proximité des installations électriques. Pour plus d'informations :

[Risques électriques : ce qu'il faut retenir](#)

- 1/ Le matériel électrique était-il entretenu, présentait-il un défaut ?
- 2/ Le matériel électrique utilisé était-il adapté à l'environnement de travail (travail en extérieur, pluie, poussières, enceinte conductrice exigüe ...) ?
- 3/ L'installation électrique était-elle sous tension lors de l'intervention ?
- 4/ L'intervention a-t-elle été réalisée avec les EPI et outils adaptés à l'installation électrique ?
- 5/ L'accident a-t-il eu lieu suite à un contact avec le réseau électrique sous tension (lignes aériennes ou enterrées) ?

Vos observations :

L'accident a-t-il eu lieu sur la voie publique lors d'une circulation ? Si non, passez à la page suivante.

La prévention du risque routier consiste à agir sur différentes dimensions : les déplacements, les communications, l'état des véhicules et les compétences des salariés à la conduite. Pour en savoir plus, consulter [le dossier web INRS](#) consacré au risque routier.

- 1/ Le déplacement avait-il été préparé (itinéraires, horaires, météo, aléas...) ?
- 2/ Les conditions météorologiques ont-elles joué un rôle dans la survenue de l'accident ?
- 3/ Un défaut d'entretien a-t-il été constaté sur le véhicule accidenté ?
- 4/ Le véhicule était-il adapté à la mission ?
- 5/ La victime était-elle en communication téléphonique au volant au moment de l'accident ?

Vos observations :

Les autres causes proposées concernant la tâche :

- 1/ La victime était-elle dans une position inconfortable (à genou, sur la pointe des pieds, courbée ...)?
- 2/ La victime s'est-elle coupée avec un outil coupant (couteau, cutter, massicot, ciseaux ..) ?

Vos observations :

Produits et matériels utilisés

Recherchez les causes directement liées à la survenue l'accident concernant les matériels, moyens technologiques, outils, matériaux, produits utilisés au moment de la survenue de l'accident.

L'accident met-il en cause l'utilisation de produits chimiques ? Si non, passez à la page suivante.

Pour en savoir plus, consulter : [Risques chimiques : ce qu'il faut retenir](#)

- 1/ Les dégagements de vapeurs, gaz, poussières se dispersaient-ils dans l'environnement de travail ?
- 2/ La victime a-t-elle été exposée à un produit chimique sans en connaître les dangers ?
- 3/ L'accident a-t-il impliqué des déchets dangereux (résidus, emballages souillés ...) ?
- 4/ Les produits chimiques étaient-ils stockés en dehors des locaux ou armoires spécifiques ?
- 5/ Les produits chimiques étaient-ils mal étiquetés ou mal conditionnés ?

Vos observations :

L'accident met-il en cause des engins (chariot automoteur, un engin de manutention ou de levage, un engin de chantier), des machines ou des outils ? Si non, passez à la page suivante.

Pour en savoir plus : [Risques mécaniques : ce qu'il faut retenir](#)

- 1/ L'engin, la machine ou l'outil étaient-ils adaptés au travail à réaliser ?
- 2/ L'engin, la machine ou l'outil étaient-ils non conformes à la réglementation, en mauvais état ou ont-ils dysfonctionnés ?
- 3/ La victime savait-elle comment utiliser l'engin, la machine ou l'outil ?
- 4/ L'accident a-t-il eu lieu lors d'opération de maintenance sur une machine ou un outil ?

Vos observations :

Les autres causes proposées concernant les matériels utilisés :

Pour en savoir plus : [Protection individuelle : ce qu'il faut retenir](#)

- 1/ La victime disposait-elle des équipements de protections individuelles (EPI) nécessaires ?
- 2/ Les équipements de protections individuelles (EPI) ont-ils été correctement utilisés ?
- 3/ La victime a-t-elle été heurtée par un objet, un matériel ou une machine en mouvement ?

Vos observations :

Informations relatives à la victime

Recherchez les causes directement liées à la survenue l'accident, qui concernent l'état physique ou psychologique de la victime.

Pour en savoir plus :

[Nouveaux embauchés : ce qu'il faut retenir](#)

[Addictions \(alcool, tabac, drogues\) : ce qu'il faut retenir](#)

- 1/ La victime était-elle récemment arrivée dans l'entreprise ou à son poste (moins d'un an) ?
- 2/ La victime savait-elle comment réaliser le travail confié ?
- 3/ La victime connaissait-elle les risques associés au travail réalisé ?
- 4/ La victime était-elle sous l'emprise d'alcool, de stupéfiants ou de médicaments... ?

Vos observations :

Autres informations : indiquer par exemple si d'autres causes (non identifiées dans les questions précédentes) ont participé à la survenue de l'accident.

Vos observations :

Votre enquête est maintenant terminée, vous pouvez renseigner l'outil « Agir suite à un accident » en ligne pour identifier les mesures de prévention à mettre en œuvre et télécharger votre plan d'action.